


Draguignan, le 24 juin 2019

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
20 Quai Saturnin Fabre  
83 507 LA SEYNE SUR MER CEDEX

Service : Foncier Aménagement Territoires  
Dossier suivi par : Fanny ALIBERT  
Nos Réf : J/EA/FA/MA  
Visa Chef de service :   
Visa Direction :

MAIRIE DE LA SEYNE SUR MER  
COURRIER ARRIVEE  
N° 019023992  
LE 21/07/19

DESTINATAIRES	EXECUTION	INFORMATION
DGS143	X 0 2	JUIL. 2019

**Objet : Modification n°4 PLU La Seyne Sur Mer  
Avis de la Chambre Départementale d'Agriculture**

Monsieur le Maire,

Comme l'atteste le timbre d'enregistrement de notre Compagnie, nous avons reçu 13 Juin 2019, le dossier concernant le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La modification a plusieurs objets :

- Evolution des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- Modifications de zonage ;
- Modifications règlementaires.

Sur le point « modifications de zonage »

- Des secteurs ont été reclassés en zone agricole : il conviendra de se donner les moyens d'un déploiement d'une activité agricole sur site. En effet, le contexte périurbain complexifie la valorisation agricole des sites.
- Certaines parcelles agricoles en zone urbaine ont été identifiées comme terrains cultivés à protéger. Pour ces derniers, si ce repérage concerne du foncier agricole comprenant un siège d'exploitation, il est demandé son identification en zone agricole afin de permettre aux activités de pouvoir se développer.
- Pour le site de Fabrégas, nous saluons la réaffectation de zone naturelle en zone agricole, cette reconnaissance pourrait être étendue au nord avec une parcelle cultivable non concernée par un EBC.
- Certains sites ont été reclassés en zone Nbio, il pourrait être utile de les classer en zone agricole s'ils présentent un potentiel comme par exemple le secteur dit « Brémond ».

**Siège Social**  
11, rue Pierre Clément - CS 40203  
83006 DRAGUIGNAN Cedex  
Tél. : 04 94 50 54 50  
Fax : 04 94 50 54 51  
Mél : contact@var.chambagri.fr

**Antenne de VIDAUBAN**  
70, avenue du Président Wilson  
83550 VIDAUBAN  
Tél. : 04 94 99 74 00  
Fax : 04 94 99 73 99  
Mél : vidauban@var.chambagri.fr

**Antenne de HYERES**  
727, avenue Alfred Décugis  
83400 HYERES  
Tél. : 04 94 12 32 82  
Fax : 04 94 12 32 80  
Mél : hyeres@var.chambagri.fr



Les évolutions de zonage augmentent la zone agricole, elle passe de 19 ha à 32 ha.

La CA83 émet un avis favorable sur la procédure de modification n°4 du PLU.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos très respectueuses et sincères salutations.

**Fabienne JOLY**  
Présidente de la Chambre d'Agriculture du Var